



MAIRIE DE ROISSY-EN-FRANCE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 18 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le lundi 18 octobre à 19h00, le Conseil Municipal de ROISSY-EN-FRANCE, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Roissy-en-France, sous la présidence de Monsieur Michel THOMAS, Maire.

**Etaient présents :** Mme Michèle CALIX, M. Denis CÔME, Mme Catherine DUTEAU, M. François CARRETTE, Mme Valérie REDOUTE, M. Patrick PAMART, M. Bernard VERMEULEN, M. Pierre COTTIN, Mme Marie-Claude LEPEUVE, Mme Christine LAFONT, Mme Stéphanie GALLET, M. Cédric TEULIERE, M. Pierre IZIKIAN, Mme Shérazade BENRADI, Mme Pâquerette BOSCHER, Mme Patricia PETIT, Mme Virginie GUILLORY, M. Éric LE DANTEC

**Absents excusés :**

M. Guénaël DECADE donne pouvoir à Cédric TEULIERE  
Mme Cristina DA CUNHA donne pouvoir à Mme Valérie REDOUTE  
M. Marc THAN VAN CON donne pouvoir à Mme Patricia PETIT

**Absente :** Mme Laëtitia MELE

**Secrétaire de séance :** M. Denis CÔME

**Nombre de conseillers en exercice :** 23  
**Présents :** 19  
**Votants :** 22

**Date de convocation :** Mercredi 13 octobre 2021  
**Date d'affichage :** Lundi 25 octobre 2021

Le procès-verbal de la réunion du mardi 28 septembre a été lu, adopté et signé par les membres présents à cette séance.

Monsieur le Maire donne lecture des décisions n° 2021/264 à 2021/279 intervenues depuis le dernier Conseil Municipal, qui sont entérinées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

➤ **COMPTE-RENDU DES DECISIONS :**

<b>Décision</b>	<b>Date</b>	<b>Sujet</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
<b>2021/264</b>	30/09/2021	Contrat de partenariat pour assurer des cours de zumba dans le cadre de l'Ecole Municipale des Sports	M. BELHADJ Fouad	50,00 € la séance	/
<b>2021/265</b>	30/09/2021	Contrat de vente de prestation pour des ateliers à l'école municipale de Danse le 30 septembre 2021 en lien avec la programmation culturelle 2021/2022	Mme VISOCCHI Jennifer	450.00 €	non soumis à la TVA
<b>2021/266</b>	30/09/2021	Contrat de location de la salle de spectacle, du hall d'accueil et du bar de l'Orangerie le 6 octobre 2021, afin d'organiser la cérémonie Label Qualité avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.	CARPF	à titre gracieux	/
<b>2021/267</b>	30/09/2021	Passation d'un marché de pré-audit de la qualité de l'air au sein des différents établissements	Société IAF DEVELOPPEMENT	3 500.00 €	/
<b>2021/268</b>	30/09/2021	Passation d'un marché pour la location d'un nouveau véhicule Kia Xceed, en remplacement du véhicule du directeur des services techniques dont la location arrive à son terme	Société LEASEPLAN	/	396,53 € par mois
<b>2021/269</b>	04/10/2021	Contrat avec un organisme de formation pour la préparation à l'examen TOEIC (Test of English for international) en faveur de 5 candidats roisséens	Organisme TAGE MAJOR	2 820.00 €	/
<b>2021/270</b>	06/10/2021	Contrat de cession pour une représentation du spectacle "En sortant de l'école" le 27 avril 2022 à l'Orangerie	TANT MIEUX PROD	2952,60 €	3 115.00 €
<b>2021/271</b>	06/10/2021	Passation d'un marché pour la création d'un garage trois places et d'un local de stockage	ZALIANI SAS	199 297,60 €	/
<b>2021/272</b>	14/10/2021	Contrat d'intervention musicale pour la commémoration nationale du 11 novembre 2021	Divers intervenants	1 380.00 €	non soumis à la TVA
<b>2021/273</b>	14/10/2021	Second avenant à la convention pour le report de la ciné-conférence "101 merveilles du ciel qu'il faut avoir vues dans sa vie" au 20 avril 2022 à l'Orangerie	Association Française d'Astronomie	350.00 €	420.00 €
<b>2021/274</b>	14/10/2021	Avenant au contrat de cession pour le report du spectacle de "Fils Monkey - We will drum you" au 30 novembre 2021 à l'Orangerie	Little Bros. Productions	6 250.00 €	6593,75 €

Décision	Date	Sujet	Bénéficiaire	Montant HT	Montant TTC
2021/275	14/10/2021	Contrat de cession pour la représentation du 11 janvier 2022 à l'Orangerie	Société DREAM BOX	/	9169,70 €
2021/276	14/10/2021	Contrat de vente de prestation pour les intervenants au stage de danse "2 temps 3 mouvements - envolées d'automne" du 3 au 6 novembre 2021	Divers intervenants	9 860.00 €	non soumis à la TVA
2021/277	14/10/2021	Contrat de cession pour 2 représentations du spectacle "Album et comptines en vadrouille" le 12 mai 2022 à l'Orangerie	Compagnie ReBonDire	1 371.00 €	non soumis à la TVA
2021/278	14/10/2021	Demande de subvention et de fonds de concours - création d'un City Park	Région Ile de France	/	/
2021/279	15/10/2021	Convention pour une formation "Initiation à la méthode Joss Leeder" en faveur des agents communaux de l'école de danse	Association "Atelier Saint Martin"	600.00 €	non soumis à la TVA

➤ **DELIBERATIONS :**

**\*. 2021/280 – Approbation de la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France**

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** les statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, tels que joints à la délibération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**\*. 2021/281 – Cession à la SEMAVO de parcelles situées dans la ZAC Sud Roissy**

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,**

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à vendre à la SEMAVO, moyennant un prix total de 324 975 €, hors frais de notaire à la charge de l'acquéreur, un ensemble de parcelles cadastrées AL 138, C 1130, C 1132 et ru / (lot a du document d'arpentage), pour un total de 3 812 m<sup>2</sup>,

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer la promesse de vente et l'acte authentique de vente, ainsi que tous actes et documents relatifs à cette vente qui en seront la suite ou la conséquence.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**\*. 2021/282 – Création d'emplois de vacataires pour le soutien scolaire – année 2021/2022**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire,**

**DECIDE** de créer 8 postes de vacataires pour le soutien scolaire à raison de 2h00 par séance les lundis, mardis et jeudis, soit un maximum de 6h00 par semaine.

**DECIDE** que les intervenants seront rémunérés sur la base des indices bruts suivants :

- Indice brut 597, indice majoré 503 du grade de Rédacteur pour les intervenants niveau Baccalauréat (13<sup>ème</sup> échelon),
- Indice brut 638, indice majoré 534 du grade de Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe pour le recrutement d'intervenants niveau Bac + 2 (13<sup>ème</sup> échelon).

DIT que les rémunérations seront alignées sur la revalorisation des taux horaires en vigueur.

DIT que le personnel sera recruté pour la période du 8 novembre 2021 au 30 juin 2022 inclus.

DIT que les crédits sont prévus au budget principal de la Commune.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

### **\*. 2021/283 – Création d'un poste de Puéricultrice de classe normale**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire,**

**DECIDE** de créer un poste de Puéricultrice de classe normale (catégorie A), à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021.

**PRECISE** que ce poste sera pourvu dans les conditions statutaires ou à défaut par voie contractuelle en vertu des dispositions de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

DIT que les crédits sont prévus au budget principal de la Commune.

## **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **\*. 2021/284 - Modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) - Modifications du montant du RIFSEEP au profit du cadre d'emplois des Puéricultrices territoriales**

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,**

**DECIDE** que les modalités d'attribution sont les suivantes :

#### **Bénéficiaires de l'IFSE**

L'IFSE bénéficie aux agents titulaires, stagiaires et contractuels de droit public à temps complet, à temps non complet et à temps partiel relevant des cadres d'emplois suivants :

- Filière administrative : attachés territoriaux, rédacteurs territoriaux et adjoints administratifs territoriaux,
- Filière technique : ingénieurs territoriaux et techniciens territoriaux, adjoints techniques territoriaux et agents de maîtrise territoriaux.
- Filière animation : animateurs territoriaux et adjoints territoriaux d'animation,
- Filière culturelle : assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques,
- Filière médico-sociale : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, cadres de santé territoriaux, puéricultrices territoriales, éducateurs territoriaux de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture territoriaux,
- Filière sportive : éducateurs territoriaux des APS,

Les cadres d'emplois suivants ne relèvent pas du principe de parité avec la Fonction Publique d'Etat ou non éligibles au dispositif.

- Filière culturelle : professeurs d'enseignement artistique et assistants d'enseignement artistique,
- Filière police municipale.

Les dispositions de la délibération prendront effet au 1<sup>er</sup> novembre 2021.

La délibération n° 2020/112 du 15 juin 2020 est abrogée.

DIT que les crédits sont prévus au budget principal de la Commune chapitre 012 article 64118 et 64138 pour les années 2021 et suivantes.

## ADOpte A L'UNANIMITE

### \*. 2021/285 – Tarifs stage multisports et restauration scolaire 2021/2022

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE d'appliquer les tarifs de la restauration scolaire et d'établir des tarifs spécifiques pour le stage multisports présentés dans les tableaux ci-dessous :

QUOTIENTS	%	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant
0 à 372 €	10	0,93 €	0,83 €	0,74 €
373 à 495 €	15	1,39 €	1,25 €	1,10 €
496 à 619 €	20	1,85 €	1,67 €	1,48 €
620 à 867 €	25	2,33 €	2,09 €	1,85 €
867 € et plus	30	2,79 €	2,51 €	2,24 €
Extérieurs	75	6,95 €	6,25 €	5,57 €

	QF	%	JOURNEE (Vacances ou Mercredi)
1	0 à 372 €	10	1,69 €
2	373 à 495 €	15	2,54 €
3	496 à 619 €	20	3,39 €
4	620 à 867 €	25	4,23 €
5	867 € et plus	30	5,06 €
	Extérieurs	100	16,94 €

## ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### \*. Affaires diverses :

- Pâquerette BOSCHER signale que le parking du cimetière est mal éclairé, qu'il fait très sombre le soir, notamment pour les gens qui habitent à proximité et qui y stationnent leurs véhicules.  
M. le Maire indique qu'il en prend acte et qu'un éclairage solaire peut être envisagé.
- Patricia PETIT se questionne sur le devenir du projet ITC. M. le Maire indique que le permis de construire est tombé le 20 avril dernier. Les propriétaires actuels peuvent déposer un nouveau permis, ou décider de vendre tout ou partie du terrain.  
Cependant, aucun projet n'est défini à ce jour. Toutefois, une modification du PLU devrait être lancée, afin de limiter la hauteur des bâtiments sur les éventuels nouveaux projets.

- Pâquerette BOSCHER s'interroge sur les festivités de Noël, à savoir si un marché de Noël aura lieu et si un Réveillon de la Saint-Sylvestre est prévu pour les Roisséens, la question lui ayant été posée.

Valérie REDOUTE indique que le marché de Noël aura bien lieu le week-end du 11 et 12 décembre, et qu'il y a pour le moment une quinzaine de réservations de chalets, aussi bien par des associations Roisséennes que des extérieurs.

Concernant le réveillon de la Saint Sylvestre, M. le Maire précise qu'il serait bien d'organiser cette soirée dans un hôtel différent chaque année, selon leur capacité à accueillir 100 à 120 personnes, dans le cadre du partenariat avec les hôteliers. La réservation d'une salle dans un hôtel a donc été proposée au Comité des Fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Certifié conforme,

A Roissy-en-France, le 19 octobre 2021

**Le Secrétaire de séance,**



**Denis CÔME**

**Le Maire**



**Michel THOMAS**